

Lurelu



Du Prix du Conseil des Arts au Prix littéraire du Gouverneur général : quarante ans de couronnements

Marie-Maude Bossiroy

Volume 38, numéro 3, hiver 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79941ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bossiroy, M.-M. (2016). Du Prix du Conseil des Arts au Prix littéraire du Gouverneur général : quarante ans de couronnements. *Lurelu*, 38(3), 21–22.



Du Prix du Conseil des Arts au Prix littéraire du Gouverneur général : quarante ans de couronnements

Marie-Maude Bossiroy

21

L'année 2015 marquait le quarantième anniversaire de remises de prix littéraires pour la jeunesse par le gouvernement canadien. Le Prix du Conseil des Arts (1975-1986), puis le Prix du Gouverneur général (depuis 1987¹) reconnaissent l'excellence des œuvres couronnées et participent ainsi à la légitimation de textes littéraires pour la jeunesse. Y a-t-il lieu de croire que l'obtention d'un de ces prix permet aux œuvres de résister à l'épreuve du temps? Je propose ici un survol des œuvres gagnantes, volet Texte, afin de mieux connaître la production littéraire ayant obtenu la faveur des jurys. On verra ainsi quelles œuvres et quels écrivains ont été célébrés au cours des quatre dernières décennies.

Quarante ans de bourses et de prestige

En 1975 était lancé le Prix du Conseil des Arts, récompensant les meilleures œuvres publiées pour la jeunesse canadienne, en français et en anglais, pour le texte et pour l'illustration. Puis, en 1987, le Prix littéraire du Gouverneur général remplace le Prix du Conseil des Arts et adopte la même formule. La bourse remise annuellement au grand vainqueur est alors haussée à 25 000 \$. Depuis plusieurs années, les finalistes obtiennent pour leur part une récompense de mille dollars et l'éditeur d'une œuvre primée reçoit la somme de trois-mille dollars pour en faire la promotion. Cette aide à l'éditeur vise à stimuler les ventes de livres, de manière à ce que l'obtention du prix ne soit pas qu'une question de prestige.

Le Prix du Gouverneur général est remis au terme des délibérations d'un jury de pairs (écrivains) qui doit lire l'ensemble des titres admissibles soumis par les éditeurs. Les jurés doivent avoir en tête la qualité littéraire des œuvres présentées. Pour se faire une idée de l'ampleur de la tâche, mentionnons que 160 titres ont été soumis en 2014-2015, ce qui a donné lieu à la sélection de cinq titres finalistes, puis à l'élection d'un lauréat, *Marie Réparatrice* de Louis-Philippe Hébert.

Longue vie aux gagnants

Les livres qui remportent un Prix du Conseil des Arts ou un Prix du Gouverneur général sont, pour la plupart, promis à un bel avenir, dans la mesure où ils demeurent disponibles. Selon mes recherches, 80 % des livres publiés avant l'an 2000 se trouvent encore sur le marché. Ce n'est toutefois pas le cas de *Raminagradu*, l'unique livre publié par Louise Aylwin et la toute première œuvre ayant obtenu le Prix du Conseil des Arts en 1975. Ce titre, comme son auteure, est tombé dans l'oubli.

Or, l'année suivante, c'est *Émilie la baignoire à pattes*, de Bernadette Renaud, qui remportait le prix. Cette œuvre² a connu le succès chez son premier éditeur, Héritage, d'abord en format album, puis sous la forme d'un très court roman. Vingt-quatre ans plus tard, elle allait être révisée lors de son inscription au catalogue de Québec Amérique. Le récit subit à ce moment-là quelques transformations. *Émilie la baignoire à pattes* est aujourd'hui disponible en format papier comme en format numérique³.

Un autre exemple d'œuvres ayant connu une longue vie : parus en 1978, les deux albums, *La varicelle* et *La chicane*, obtiennent la même année le Prix du Conseil des Arts. En 1999, tous les albums de «Jiji et Pichou» sont réédités, regroupés quatre par quatre sous couverture rigide. En 2009, dans une perspective de remise en valeur du fonds éditorial, La courte échelle produit de nouvelles éditions des titres de cette série. Tandis que les textes originaux restent inchangés, Ginette Anfousse réalise de nouvelles illustrations. Réactualisés, les albums vont à la rencontre d'autres publics.

Mentionnons, enfin, le cas du roman *Le Dernier des raisins*, de Raymond Plante, qui remporte le Prix du Conseil des Arts en 1986. D'abord publié chez Québec Amérique, le roman est réédité chez Boréal en 1991. Ce même éditeur produit ensuite une édition spéciale pour marquer les vingt-cinq ans

des aventures de François Gougeon. Il s'agit de *L'intégrale des raisins*, parue en 2010. De plus, l'œuvre est désormais mise en marché en format numérique de sorte qu'on puisse supposer qu'elle sera encore longtemps disponible à l'achat. En somme, la pérennité des œuvres primées a beaucoup à voir avec leur réactualisation dans le cadre d'initiatives des éditeurs visant à renouveler l'intérêt du public.

Des sélections diversifiées

Au cours des quarante-et-une dernières années⁴, trente-six écrivains différents ont été récompensés. Dans la liste des lauréats, il y a presque autant d'hommes (dix-sept) que de femmes (dix-neuf, dont cinq ont gagné à plus d'une reprise). Christiane Duchesne a remporté le prix trois fois, tandis que Ginette Anfousse, Charlotte Gingras, Suzanne Martel et Michèle Marineau l'ont remporté deux fois chacune.

Y a-t-il de grands absents de cette liste? La réponse est oui : des figures de proue de la littérature franco-canadienne pour la jeunesse, comme Dominique Demers ou Cécile Gagnon, ont été finalistes plusieurs fois sans jamais l'emporter à ce jour.

La majorité des écrivaines et écrivains primés dans notre catégorie sont d'abord connus pour leurs créations en littérature pour la jeunesse. Dans la liste des lauréats, il faut néanmoins souligner la présence de trois «intrus» qui sont habituellement associés à la littérature générale. Gabrielle Roy a remporté le Prix du Conseil des Arts pour *Courte-queue* (Éd. Stanké) en 1978, Dany Laferrière a remporté le Prix littéraire du Gouverneur général pour *Je suis fou de Vava* (Éd. de la Bagnole) en 2006 (des albums dans les deux cas), et l'automne dernier Louis-Philippe Hébert a gagné le «GG» avec un récit poétique, *Marie Réparatrice*. Mais comment savoir si c'est leur notoriété, en dehors de la littérature pour la jeunesse, qui a influencé les jurys? Dans le cas d'Hébert, surtout poète, il n'est pas connu du grand public.



Quoi qu'il en soit, la faible présence d'auteurs dits «pour adultes» apparaît comme un indice de l'autonomie du champ de la littérature pour la jeunesse⁵.

La diversité des auteurs et des éditeurs récompensés semble faire en sorte que le couronnement se déroule en général sans controverse. Lorsqu'on suit l'actualité littéraire française, on entend parler des esclandres entourant la remise du Goncourt, dont les lauréats publient à peu près toujours chez les trois mêmes éditeurs : Gallimard, Grasset, le Seuil (trinité fréquemment rebaptisée «Galligrasseuil»).

Dans le cas des prix littéraires pour la jeunesse qui nous intéressent ici, il n'y a pas d'éditeur qui domine outrageusement. En effet, dix-sept éditeurs différents ont publié des œuvres gagnantes. Présentant huit œuvres lauréates, La courte échelle se place en tête des maisons d'édition représentées, suivie par Québec Amérique, qui en a édité six.

Le roman pour adolescents a la cote

La littérature pour la jeunesse est diversifiée, comportant à la fois des œuvres destinées aux tout-petits, aux grands adolescents et à tous les âges intermédiaires. J'ai constaté que les albums, les bébés-livres ou les miniromans ne gagnent pas autant que les romans pour adolescents. En effet, 54 % des titres gagnants sont des romans pour adolescents. Sur l'ensemble, l'album pour enfants ne représente que 10 % des titres primés et un seul a remporté le prix depuis 1980. Il s'agit de *Je suis fou de Vava* de Laferrière, qui déjoue alors les statistiques.

Il n'y a parmi les œuvres couronnées qu'une seule pièce de théâtre, *Lune de neige* (1977) de Denise Houle⁶, et un unique recueil de nouvelles, *Variations sur un même t'aime* (1998) d'Angèle Delaunois. Quant à la poésie, on la retrouve dans une œuvre d'Élise Turcotte, *Rose, derrière le rideau de la folie* (2010) ainsi que dans l'œuvre gagnante de 2015.

La présence de la poésie dans les sélections du GG rend compte d'un intérêt renouvelé pour le genre dans le secteur de la

littérature pour la jeunesse. Quasi absente du catalogue des éditeurs dans les années 80 et 90, la production de poésie pour la jeunesse connaît une croissance notable au tournant des années 2000 et, parmi ce corpus, des œuvres poétiques retiennent l'attention des jurés.

Et la suite?

Espérons que les œuvres qui ont été honorées en novembre dernier pour leur excellence seront bien promues auprès des lecteurs, de manière à ce qu'elles trouvent leur place sur le marché, à moyen et à long terme⁷.

En effet, l'étude des œuvres primées et de leur pérennité aura bien montré que le livre ne résiste au passage du temps que si l'éditeur s'assure de maintenir, et de renouveler, l'intérêt du public. En elle-même, la réception d'un Prix GG ne suffit pas à la création d'un vaste lectorat, pas plus qu'elle ne permet de garder un titre bien en vie.



Notes

1. On trouve sur le site Web de Lurelu (www.lurelu.net/prixlitt.html) la liste des lauréat(e)s de ces prix littéraires et d'une vingtaine d'autres.
2. Lire la chronique «Tourelu» de l'automne 2014, «Une baignoire, un chat et une courteline : les premières armes de Bernadette Renaud» (*Lurelu*, vol. 37, n° 2, p. 95).
3. Pour connaître la disponibilité des titres en format numérique, consulter le site <http://vitrine.entrepotnumerique.com/>.
4. Les aléas de la publication nous ont permis d'inclure les lauréats de la 41^e année de remise des Prix (novembre 2015), mais nous n'avons pas changé le titre de l'article pour autant.
5. Cela dit, il y a parmi les lauréats certains auteurs qui partagent ou ont partagé leur carrière littéraire entre les publics adulte et jeune, en des proportions variables : François Barcelo, Christiane Duchesne, François Gravel, Raymond Plante, Daniel Sernine, etc.
6. Mentionnons quand même que quatre pièces pour jeunes publics ont remporté le Prix littéraire du

Gouverneur général, volet Théâtre (1992, 2003, 2005 et 2009), mais cette catégorie n'est pas le sujet de mon article.

7. Ce devrait être le cas du déjà célèbre *Voleur de sandwiches*, récompensé du côté «Jeunesse – livres illustrés», publié chez un éditeur (La Pastèque) dont la promotion est l'un des points forts. Qu'en sera-t-il de *Marie Réparatrice*? Publié chez un éditeur peu connu, qui n'a jamais eu de livres jeunesse à son catalogue, il avait connu une diffusion restreinte. Sa publication n'avait pas été signalée à *Lurelu*, par exemple, ni à diverses instances qui font annuellement de l'évaluation ou de la sélection en littérature québécoise pour la jeunesse – Livres ouverts, Communication-Jeunesse, etc. (N.d.l.r.)

Les six derniers titres primés (Prix littéraire du Gouverneur général du Canada)

- 2010 *Rose, derrière le rideau de la folie*, Élise Turcotte, Éd. de La courte échelle.
- 2011 *Les aventures de Radisson*, Martin Fournier, Éd. Le Septentrion.
- 2012 *Un été d'amour et de cendres*, Aline Apostolska, Leméac éditeur.
- 2013 *À l'ombre de la grande maison*, Geneviève Mativat, Éd. Pierre Tisseyre.
- 2014 *Le jardin d'Amsterdam*, Linda Amyot, Leméac éditeur.
- 2015 *Marie Réparatrice*, Louis-Philippe Hébert, Éd. de la Grenouillère.

